

## FORMULAIRE D'INFORMATION SUR L'IMPÔT SUR LE REVENU (FAQ ci-joint)

**SVP écrire lisiblement**

**Veillez examiner l'intégralité du formulaire et remplir seulement les sections qui vous concernent.**

**Renseignements personnels** - *Si votre conjoint(e) a également déclaré faillite, il ou elle doit remplir un formulaire séparé.*

Prénom et nom		N° d'assurance sociale	
Adresse		Courriel	
Ville	Province	Code postal	
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Tél. au travail	Tél. au domicile/cellulaire	

**État civil**

État civil en date du 31 décembre <input type="checkbox"/> Personne seule <input type="checkbox"/> Conjoint de fait <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Veuf <i>Selon la définition de l'Agence du revenu du Canada, vous êtes « conjoint(e) de fait » si vous vivez avec une personne, dans une relation conjugale, depuis les 12 derniers mois. Si vous avez un enfant avec cette personne, vous devenez conjoints de fait à partir du jour où vous commencez à vivre ensemble.</i>
Si votre état civil a changé au cours de l'année, veuillez indiquer la date du changement (jj/mm/aaaa) :

**Renseignements sur votre conjoint(e)** (si applicable) - *Même si votre conjoint(e) n'a pas déclaré faillite **Note n° 1 – Foire aux questions (FAQ)**, vous devez fournir les renseignements ci-dessous afin que l'Agence du revenu du Canada (ARC) puisse calculer correctement l'allocation canadienne pour enfants (ACE) ainsi que le remboursement de la TPS/TVH qui vous revient (le cas échéant) et pour vous permettre de recevoir tout crédit pour conjoint qui pourrait s'appliquer. **Ne pas fournir ces renseignements aura une incidence sur votre TPS/TVH et votre allocation canadienne pour enfants. Ceci est une exigence de l'ARC afin que nous puissions soumettre votre déclaration de revenu.***

Prénom et nom du conjoint ou de la conjointe	N° d'assurance sociale
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Revenu net inscrit à la ligne 23600 de sa déclaration de revenus (si pas en faillite) :

**Enfants à charge** (si applicable)

Prénom et nom	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Relation	Revenu (le cas échéant)

Réclamez-vous des déductions pour frais de garde d'enfants? (si oui, veuillez inclure vos reçus)     Oui     Non

Qui demande l'allocation canadienne pour enfants, le cas échéant?     Moi     Mon époux/conjoint de fait

Déclarez-vous le crédit équivalent pour conjoint pour votre enfant?     Oui     Non    Pour quel enfant : \_\_\_\_\_

**Note n° 4 FAQ**

**CITOYEN CANADIEN (oui/non)** \_\_\_\_\_

**DÉDUCTIONS D'IMPÔT POUR FRAIS MÉDICAUX** – Veuillez nous fournir le montant total de vos reçus médicaux. **Si vous omettez de nous le fournir, vos reçus médicaux ne seront pas inclus dans le traitement de votre déclaration.** Si vous nous avez fait parvenir vos reçus médicaux avec vos relevés mensuels, veuillez en obtenir une autre copie auprès de votre pharmacien.

**DONS** – Veuillez joindre au présent formulaire les reçus des dons que vous avez faits au cours de l'année et nous fournir le montant total.

**FRAIS DE SCOLARITÉ** – Si vous demandez un crédit d'impôt pour scolarité pour vous-même, veuillez joindre le formulaire T2202, envoyé par l'établissement d'enseignement que vous avez fréquenté. Si vous demandez un crédit d'impôt pour scolarité pour une personne à charge, veuillez fournir les renseignements nécessaires quant aux revenus de cette personne, assurez-vous qu'elle signe le formulaire T2202 et joignez celui-ci au présent formulaire.

**REPORT DES FRAIS DE SCOLARITÉ** – Avez-vous des frais de scolarité à reporter sur votre déclaration 2024? Si oui, veuillez fournir une copie de votre **avis d'imposition 2023**.

**PRESTATION CANADIENNE POUR LES TRAVAILLEURS** – Qui demande l'ACT sur sa déclaration de revenus, le cas échéant ?  Je le réclame  Mon conjoint

**FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION** – Si vous fractionnez votre revenu de pension admissible avec votre époux ou votre conjoint de fait, veuillez remplir et joindre le formulaire T1032 dûment signé par vous et votre époux ou conjoint de fait. Ce formulaire est disponible en ligne. (<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/t1032.html>) Si le formulaire T1032 dûment signé n'est pas inclus dans la présente demande, nous ne pourrions pas fractionner votre revenu de pension au moment de traiter votre déclaration.

**RÉGIME D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ** – Montant qui doit être remboursé en vertu du régime d'accession à la propriété : \_\_\_\_\_\$. Veuillez fournir une copie de votre **avis de cotisation 2023**.

**RÉGIME D'ENCOURAGEMENT À L'ÉDUCATION PERMANENTE** – Montant qui doit être remboursé en vertu du REEP : \_\_\_\_\_\$. Veuillez fournir une copie de votre **avis de cotisation 2023**.

**PENSION ALIMENTAIRE POUR ENFANT OU EX-CONJOINT(E)** : Détaillé (Somme reçue ou payée en 2024, de la part de ou payé à.) Veuillez joindre une copie de l'accord écrit ou de l'ordonnance du tribunal. **Note n° 5** \_\_\_\_\_\$.

- **Avez-vous une dette impayée envers les ordonnances et des ententes familiales?**  **Oui** ou  **Non**

**CAMIONNEUR** – Si vous demandez des déductions de frais de repas et d'hébergements, veuillez remplir, signer et joindre le formulaire TL2. Ce formulaire est disponible en ligne. Si le formulaire n'est pas dûment rempli, les déductions ne seront pas incluses lors du traitement de votre déclaration. Veuillez ne pas nous envoyer vos carnets de bord.

**EMPLOYEUR/SOURCE DE REVENUS** – Veuillez indiquer vos sources de revenus et la période couverte (avant ou après votre faillite).

Employeur (2024): \_\_\_\_\_ Date – De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_

Employeur (2024): \_\_\_\_\_ Date – De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_

Employeur (2024): \_\_\_\_\_ Date – De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_

VEUILLEZ UTILISER CETTE LISTE POUR VOUS ASSURER QUE VOUS AVEZ <b>INCLUS TOUS LES RELEVÉS D'IMPÔTS ET REÇUS NÉCESSAIRE</b> AVANT DE NOUS LES ENVOYER.		
T4 (relevé d'emploi)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
T4E (feuille de prestations d'assurance-emploi)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
T4A (état du revenu de pension) (PCRE)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
T4AOAS (relevé de la sécurité de la vieillesse)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
T4AP (état des prestations du Régime de pensions du Canada)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
T4RSP (état du revenu provenant d'un REER)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
T3/T5 (état des revenus de fiducie et de placement)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
T5007 (état des prestations)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
RC210 (état de versements anticipés de l'allocation les travailleurs)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (inclure les documents)
Votre revenu est-il NUL	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Est-ce que vous ou tout autre membre de votre famille avez reçu un avis de détermination et êtes par conséquent admissible au <b>crédit d'impôt pour personnes handicapées</b> ?	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input type="checkbox"/> <b>Non</b> (inclure le document)
<b>Personne admissible :</b> _____		

### RETOURNER AVANT LE 1 AVRIL 2025

**Les renseignements reçus après cette date ne seront pas nécessairement traités avant le 30 avril.**

Je confirme que j'ai inclus tous les feuillets fiscaux et les informations nécessaires pour préparer mes déclarations de revenus et si un rajustement est nécessaire parce que les feuillets ne sont pas soumis, des frais de 50 \$ peuvent être facturés

J'atteste que les renseignements contenus dans le présent formulaire sont, autant que je sache, complets et exacts.

<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>
Si vous n'avez pas accès à un copie en ligne de l'ARC veuillez contacter le bureau <b>après le 31 mai 2025</b> pour obtenir une copie par la poste de votre déclaration de revenus. Les avis de cotisation ne sont envoyés par la poste que sur demande spéciale.	

## REVENUS DE TRAVAILLEUR AUTONOME ET REVENUS LOCATIFS

(À remplir et nous retourner uniquement si cette section est applicable.)

---

Si vous avez obtenu des revenus d'un travail indépendant, en exploitant une entreprise ou un service professionnel au cours de l'année, ou si vous avez gagné des revenus grâce à une entreprise de location d'immeubles que vous exploitez, veuillez remplir et nous faire parvenir les documents suivants :

- **État des revenus et dépenses pour votre entreprise indépendante ou de location.**  
Les renseignements concernant vos revenus et vos dépenses doivent être divisés en deux périodes :
  - du 1<sup>er</sup> janvier à la date à laquelle vous avez déclaré faillite (déclaration pré-faillite)
  - de la date à laquelle vous avez déclaré faillite au 31 décembre (déclaration post-faillite).
- **Résumé de vos revenus et dépenses à titre de travailleur autonome.** Vous pouvez remplir la feuille ci-jointe ou nous fournir un résumé de toutes les activités de votre entreprise. Nous n'accepterons pas de documents qui ne contiennent pas de résumé de vos revenus et dépenses. Ils vous seront renvoyés afin que vous les résumiez vous-mêmes.
- **N'envoyez PAS de copies de vos factures et de vos reçus de dépenses**, car elles ne sont pas nécessaires au traitement de votre déclaration de revenus.
- Si votre **bureau à la maison a constitué votre principal lieu de travail**, veuillez résumer les coûts associés aux services suivants :
  - Chauffage, électricité, assurances, impôts fonciers, intérêt hypothécaire (excluant le principal), réparations et entretien.
  - De plus, vous devez nous fournir la superficie totale de votre résidence et celle de la pièce qui vous a servi de bureau.
  - Les renseignements relatifs à votre entreprise à domicile doivent également être divisés en deux périodes :
    - du 1<sup>er</sup> janvier à la date à laquelle vous avez déclaré faillite;
    - de la date à laquelle vous avez déclaré faillite au 31 décembre.
- Pour chaque entreprise additionnelle, utiliser une copie différente du *Résumé des revenus de travailleur autonome et des revenus locatifs (pertes)*.
- Veuillez-vous assurer que toutes les déclarations de TPS / TVH applicables ont été produites et sont à jour. En cas de doute, vous pouvez appeler la ligne d'affaires de l'ARC au 1-800-959-5525. Les remboursements de d'impôts présent et future seront retenus si la TPS / TVH n'est pas conforme.

**RÉSUMÉ DES REVENUS DE TRAVAILLEUR AUTONOME  
 ET DES REVENUS LOCATIFS (PERTES)**  
**(À remplir et nous retourner uniquement si cette section est applicable)**

	<b>DÉCLARATION PRÉ-FAILLITE</b> Du 1 <sup>er</sup> janvier à la faillite	<b>DÉCLARATION POST-FAILLITE</b> De la faillite au 31 décembre
<b>REVENUS (MOINS LA TVH) :</b>		
Travailleur autonome	\$ _____	\$ _____
Entreprise de location	\$ _____	\$ _____
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>\$ _____</b>	<b>\$ _____</b>
<b>SOMMAIRE DES DÉPENSES :</b> (Veuillez inscrire les dépenses encourues pour gagner les revenus ci-dessus.)		
Avertissement	\$ _____	\$ _____
Repas et divertissement	\$ _____	\$ _____
Mauvais Créance	\$ _____	\$ _____
Assurance	\$ _____	\$ _____
Intérêts et frais bancaires	\$ _____	\$ _____
Frais de bureau	\$ _____	\$ _____
Fournitures	\$ _____	\$ _____
Honoraires professionnels	\$ _____	\$ _____
Location	\$ _____	\$ _____
Entretien et réparation	\$ _____	\$ _____
Salaires/Commissions payées	\$ _____	\$ _____
Impôt fonciers	\$ _____	\$ _____
Téléphone et services publics	\$ _____	\$ _____
Coût de l'essence (sauf pour les automobiles) \$ _____	\$ _____	\$ _____
Véhicule motorisé (Essence)	\$ _____	\$ _____
Véhicule motorisé (Intérêt sur emprunt)	\$ _____	\$ _____
Véhicule motorisé (Maint. Réparations, assurance) \$ _____	\$ _____	\$ _____
Km total du véhicule pour l'année: _____	Part commerciale du KM pour l'année: _____	
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>\$ _____</b>	<b>\$ _____</b>

**DÉCLARATION PRÉ-FAILLITE**  
 Du 1<sup>er</sup> janvier à la faillite

**DÉCLARATION POST-FAILLITE**  
 De la faillite au 31 décembre

**Calcul des frais de bureau à domicile (Veuillez utiliser des montants de 100%)**

Chaleur	\$ _____	\$ _____
Électricité	\$ _____	\$ _____
Assurance	\$ _____	\$ _____
Entretien	\$ _____	\$ _____
Intérêt hypothécaire	\$ _____	\$ _____
Tax de propriété	\$ _____	\$ _____
_____	\$ _____	\$ _____

Pieds carrés de la maison: \_\_\_\_\_ Pied carrés d'espace dans la maison utilisée pour le bureau: \_\_\_\_\_

**TOTAL DES FRAIS DE BUREAU À DOMICILE** \$ \_\_\_\_\_ \$ \_\_\_\_\_